

DECRET N° 2016-532 du 29 août 2016

portant nomination au Ministère des
Enseignements Secondaire, Technique
et de la Formation Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n° 2016-427 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** Proposition du Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance ordinaire du jeudi 11 août 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle aux postes ci-après :

- Conseiller Technique Juridique :

Madame BADA épouse PADONOU Eliane Hortense ;

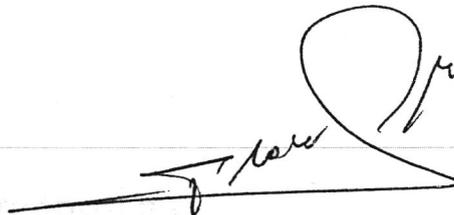
- Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) :

Monsieur KOTEGNON Z. Gildas Borgia.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

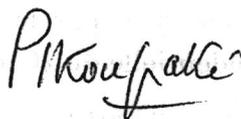
Fait à Cotonou, le 29 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



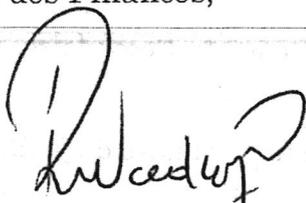
Patrice TALON.-

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



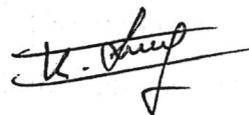
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre des Enseignements
Secondaire, Technique et de la
Formation Professionnelle,



Lucien KOKOU

AMPLIATIONS: PR 6 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 02- SGP 01- MESTFP 02
AUTRES MINISTÈRES 19 SGG 4 INTERESSES 02 -JORB 1.